

Osez le Féminisme!

<http://www.osezlefeminisme.fr> - n°1 - septembre 2009

Edito

RELIGIONS ET DROITS DES FEMMES

Prenons quelques instants pour observer la situation des femmes. En y regardant d'un peu plus près, on remarque un nombre incroyable de processus qui instituent, organisent et pérennisent les inégalités entre les femmes et les hommes. Partout dans le monde et à des degrés divers, l'intégrité morale, intellectuelle et parfois physique des femmes est attaquée.

S'il est un domaine où ce phénomène de domination est particulièrement marqué, c'est bien celui des religions. L'infériorité de la femme est affirmée par toutes comme une vérité absolue. Les religions n'ont pas créé la domination masculine : elle existait bien

avant elles. Mais en tant qu'institutions politiques, nées de sociétés patriarcales, elles se sont appuyées sur ces inégalités et les ont validées en organisant l'ensemble des relations sociales, notamment en hiérarchisant les rapports entre femmes et hommes, poussant l'intrusion jusque dans la cellule familiale.

Les militantes et militants d'Osez le féminisme sont conscients du caractère polémique du thème de ce numéro. Nous sommes convaincus qu'il existe une lecture féministe du fait religieux : une lecture qui décortique la manière dont les religions ont participé et participent encore à l'oppression des femmes, dans tous les pays du monde. Quelles que soient les convictions personnelles de chacune et chacun, nous avons choisi d'aborder le sujet sans tabou ni langue de bois dans ce numéro 1.

Agenda

Judi 3 septembre

Réunion unitaire de préparation de la mobilisation Droits des Femmes à 18h30 à la Bourse du Travail de Paris.

Du 11 au 13 septembre

Fête de l'Huma : des tracts d'appel à la manif du 17 octobre seront diffusés.

Judi 17 septembre

Réunion de rentrée du réseau Osez le féminisme !

26 et 27 septembre

Festival « Femmes en résistances » à Arcueil (voir page 3)

Vendredi 2 octobre

Réunion publique à Paris en vue de la manifestation du 17 octobre

Vendredi 9 octobre

Colloque Egalité femmes / hommes à la Mairie de Paris (voir page 7)

Samedi 17 octobre

Manifestation nationale pour les Droits des Femmes à Paris
www.mobilisationdroitsdesfemmes.com



Avec l'aimable autorisation de Luc Cornillon

Qui sommes nous ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

Contacts

contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr
Retrouvez-nous sur Facebook :
<http://www.facebook.com/home.php#/pages/Osez-le-feminisme-/104412054509?ref=ts>



Osez « Femmes en Résistance » !

Les 26 et 27 septembre prochains ne manquez pas la 7^e édition du festival « Femmes en résistances ». Son but est de rassembler de la façon la plus exhaustive possible des réalisations documentaires de femmes autour d'un thème: la résistance à **l'invisibilité des femmes**. Le festival se veut un véritable espace de débat et d'information : expositions, forum, librairie, table ronde de discussions viendront enrichir les projections de films. Un des moments forts du festival sera la scène ouverte en réponse aux chansons sexistes. Prise de conscience, rencontres, c'est un lieu d'apprentissage mais aussi d'encouragement à lutter contre les discriminations faites aux femmes.

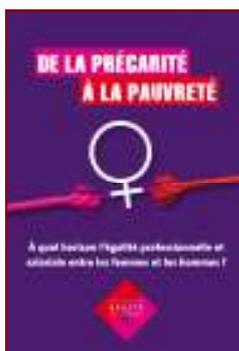
Nadjet Boubekour

Plus d'informations sur le blog : <http://resistancesdefemmes.wordpress.com>
Centre culturel Vilar 1 rue Paul Signac 94110 Arcueil RER B stations : Laplace ou Arcueil

USA : politique à géométrie variable

Depuis le 1er juillet 2009, le Kansas impose à toutes les femmes qui souhaitent avorter d'écouter pendant au moins trente minutes les battements du cœur du fœtus. On peut regretter que Kathleen Sibélius, défenseure du droit à l'avortement et actuelle secrétaire d'Etat à la Santé d'Obama, ait laissé adopter cette loi alors même qu'elle est gouverneure de l'Etat. Cette loi a pour objectif de décourager les candidates à l'IVG. Ce combat est depuis de nombreuses années le fer de lance des libéraux américains. Alors que les Etats-Unis financent à nouveau le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP, qui contribue à la promotion de la planification familiale), le Kansas fait le choix de maintenir la politique Bush, rétrograde en matière de droits des femmes.

Céline Martinez



« De la précarité à la pauvreté » : parution des actes

C'est une bonne nouvelle pour toutes celles qui n'ont pas pu assister au forum sur l'égalité professionnelle qui s'est tenu en février 2008 à l'initiative du Collectif National Droits des Femmes.

L'objectif était de dénoncer le poids de la précarité reposant sur les femmes à travers la question de l'égalité professionnelle. Ce forum a notamment permis de débattre du temps partiel subi ou de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, élément essentiel de la différence de traitement des femmes, qui a des conséquences à tous les niveaux : salaire, carrière, retraite. Le forum a mis également en avant la nécessaire défense des services publics et le respect du droit du travail.

Un support pour aller plus loin dans le respect et la défense des droits des femmes.

Linda Ramoul

De la précarité à la pauvreté, A quel horizon l'égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes ?, CNDF, 5€



« La parité a mis des incompetentes au pouvoir »

Durant des millénaires, les sociétés ont été dirigées uniquement par des hommes et pas un seul instant la question d'une soi-disant compétence - ou incompétence - liée au genre ne s'est posée. Cette question n'est apparue que depuis que quelques unes, à force de ténacité, ont réussi à atteindre les hautes sphères du pouvoir. Quelques unes en effet, pas énormément en réalité. Il est d'ailleurs assez étonnant que la question spécifique de la compétence des femmes se pose de manière aussi récurrente dans les débats alors qu'elles représentent encore moins de 20% des députés et seulement 10% des maires.

Ceux qui usent et abusent de cette idée reçue selon laquelle la parité aurait mis des femmes incompetentes au pouvoir ne se rendent pas compte de son aberration. Les quelques femmes qui exercent des responsabilités politiques sont une minorité. Une minorité forcément surdiplômée, sur-motivée et sur-organisée, notamment pour la garde des enfants. Cette minorité aurait donc réussi le tour de force d'être à la fois surentraînée par rapport à ses homologues masculins et par la même occasion moins compétente ? Mystère...

Laure Mardoc



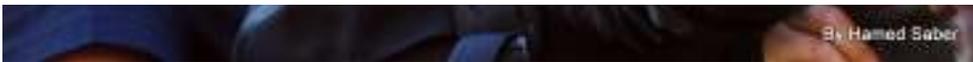
Baromètre de confiance des femmes cadres

Ce premier baromètre a été réalisé auprès des adhérentes de 43 réseaux de femmes par l'institut LH2. Ses résultats sont inquiétants : plus d'une femme cadre sur deux n'est pas confiante quant à son avenir professionnel. Exemple, pour la majorité d'entre elles, les congés maternité ont eu un impact négatif sur leur carrière et les postes à haute responsabilité leur sont encore souvent fermés. Souhaitons que la concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle, prévue pour septembre 2009 débouche sur des mesures permettant enfin de le faire disparaître.

Carole Chotil-Rosa



FÉMINISTE ET IRANIENNE : ÉQUATION IMPOSSIBLE ?



Depuis la révolution qui a renversé le régime du Shah en 1979 et instauré une République Islamique en Iran des mouvements féministes se sont créés, parfois animés par des femmes exilées en Europe ou aux Etats Unis. Face à un régime ultraconservateur dont le pouvoir se fonde sur la suprématie du religieux sur le politique et en l'absence de liberté d'expression, la lutte féministe, considérée comme un délit, s'apparente à une lutte pour la vie.

L'Iran applique la charia, la loi islamique, qui considère la femme comme inférieure et la soumet à l'autorité masculine. Selon les interprétations, elle ne peut travailler sans l'autorisation de son mari, lui refuser un rapport sexuel ou encore conduire seule une voiture.

Un combat pour l'égalité malgré la répression

Etre féministe est un délit en Iran : les femmes qui luttent pour leurs droits en sont donc réduites à utiliser des subterfuges et à contourner les interdictions pour se faire entendre.

Signe fort de protestation utilisé par les militantes : le port du « mauvais voile », laissant apparaître la chevelure, le maquillage. Selon Iran Women Solidarity, durant la seule période allant d'avril à juin 2008 à Téhéran, 1098 femmes ont été arrêtées en raison d'un mauvais port du voile.

Autre moyen de défendre les droits des femmes : obtenir une nouvelle interprétation de la charia en ce qui concerne la lapidation ou encore les restrictions liées au droit de la famille. Les élections présidentielles de juin 2009 ont été l'occasion

« Etre féministe est un délit en Iran »

d'interpeller les candidats et de faire de nouvelles propositions : respect des conventions internationales, signature de la CEDAW (Convention de l'ONU pour l'élimination de toutes formes de discriminations à l'encontre des femmes)...

On constate l'essor d'une nouvelle génération de féministes depuis 20 ans portée par des avocates, des sociologues ou des étudiantes. Mais la constitution de réseaux est difficile et réprimée par le régime : les réformes progressistes sont quasi inexistantes : depuis juillet 2008, par exemple, la loi renforce la polygamie.

Pour beaucoup de féministes iraniennes, le combat se mène depuis l'étranger. Shirin Ebadi, Maryam Radjavi, Chahla Chafiq par exemple se sont mobilisées, par des manifestations, des interpellations des gouvernements étrangers, ou encore sur Internet pour

lutter contre cet enfermement des femmes. Elles ont lancé en 2006 une campagne pour rassembler un million de signatures contre les lois discriminatoires en Iran (*Pétition disponible sur <http://www.sign4change.info/english/spip.php?article19>*).

La mobilisation actuelle, difficultés et espoir des luttes pour les droits des femmes

La jeunesse, femmes et hommes, « n'adhère pas ou plus aux idéaux politiques et religieux de l'Etat »¹ et a un profond désir d'égalité, de liberté et de démocratie. Dès l'annonce des résultats des élections présidentielles, un soulèvement populaire a eu lieu.

Au 1^{er} juillet, 20 personnes avaient été tuées et plus de 2000 arrestations avaient eu lieu selon la Ligue Iranienne des Droits de l'Homme. Même si à Téhéran, des marches pacifiques ont été organisées, une sévère répression s'est mise en place pour freiner la « Révolution verte ».

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a été saisi par la Commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne, sur les conditions de détention des femmes. La présidente de la commission, Sarvnaz Chitsaz dénonce la misogynie du régime des Mollahs.

Dénoncer la répression, les dangers de l'idéologie islamiste et défendre tous celles et ceux qui se battent pour la promotion de la liberté d'expression permet de soutenir le mouvement féministe en Iran.

Hédia Ait-Kaci

Pour aller plus loin :

- iranfeministe.online.fr
- iran-women-solidarity.net
- *La femme et le retour de l'islam*. L'expérience Iranienne. Chahla Chafiq, 1991.
- *Iran, un monde de paradoxes*. Marie Ladier-Fouladi, 2009.
- *Bas les voiles !* Chahdortt Djavann. 2003.

QUELQUES CHIFFRES

- République Islamique d'Iran. Capitale : Téhéran
- Composition ethnique : Perses 51%, Azéris 24%, Gilakis et Mazandéranais 8%, Kurdes 7%, Arabes 3%
- Religion : Musulmane (chiites 89%, sunnites 10%)
- Population : 70 millions d'habitants, 49% de femmes.
- IDH : 0,77 - 84^e place mondiale
- PNB/hab en 2005 : 2 770 \$ (34 810 \$ en France)

(1) *Iran, un monde de paradoxes*. Marie Ladier-Fouladi

RELIGIONS ET DROITS DES FEMMES : UNE AFFAIRE QUI N'EST PAS PRÊTE D'ÊTRE RÉGLÉE

Les religions n'ont pas inventé l'idée d'une infériorité naturelle des femmes. Cette dernière était présente bien avant elles. En revanche, nées dans des sociétés déjà fortement patriarcales, elles se sont appuyées sur les règles sociales de l'époque, qui instaurent des privilèges pour les hommes, et les ont érigées en valeurs, en dogmes et en vérités révélées par le divin. Elles ont ainsi participé à l'inscription dans le marbre de la domination masculine.

L'histoire racontée dans la Genèse n'est pas issue de nulle part : elle reflète ce que pensaient à l'époque les hommes qui l'ont écrite. La société était alors déjà organisée de manière très sexuée avec des rôles et des droits différents pour les femmes et pour les hommes. Quelle que soit l'origine de cette différenciation, la religion a produit des schémas et des normes permettant de la théoriser, et ainsi, de l'inscrire dans la durée.

La théorisation d'une nature féminine inférieure et dangereuse... sauf quand elle enfante.

La femme, dès le premier livre de l'Ancien Testament, est à la fois considérée comme une moitié d'homme (elle est issue de la côté d'Adam) et comme une source de tentation et de plaisir. Dangereuse, elle séduit l'homme par sa beauté et le corrompt en lui faisant commettre le péché originel. Très tôt, on impose donc aux femmes de dissimuler leurs "provocants" corps et cheveux, de se couvrir la tête et le visage (voile islamique, port d'une perruque pour les femmes juives orthodoxes, port d'un foulard chez les chrétiennes). Inciter les hommes à faire preuve de force de caractère en maîtrisant leur sexualité ? Trop compliqué. On trouve beaucoup plus simple de limiter la liberté des femmes - vestimentaire comme de déplacement- et de leur faire porter la responsabilité de la gestion de la sexualité masculine. Une des conséquences : le viol est un sujet



Le voile, une constante dans les religions : le judaïsme (1), le christianisme (2), l'islam (3) ou l'hindouisme (4).

tabou et un acte impuni, voire légalisé (voir la tentative récente en Afghanistan d'inscrire dans la loi le viol conjugal). Alors que la chair est pourtant considérée comme un péché, les religions tolèrent la sexualité masculine, soi-disant incontrôlable, et font porter aux femmes la responsabilité de la satisfaire.

Les religions réservent une seule place aux femmes : celle de mère et d'épouse. Cette place, même si la religion tente de faire croire qu'elle est valorisante, ne permet pas l'émancipation des femmes. En effet, son rôle de mère et d'épouse ne consiste en réalité qu'à se mettre au service de son entourage. Pendant que les femmes se consacrent au bien-être et au développement du foyer (enfants, personnes âgées, mari), les hommes pourront bâtir le monde à leur image.

Si les luttes féministes des dernières années ont permis de faire reculer,

notamment en France, l'influence de la religion en matière d'émancipation des femmes, le Vatican par exemple continue à faire campagne afin d'imposer sa vision de la sexualité et de la famille. Les femmes doivent pouvoir rester à la maison et garder leurs enfants. On l'a vu ces derniers mois dans le débat allemand : face à la baisse de la natalité, faut-il développer le service public d'accueil de la petite enfance ou rémunérer les mères qui restent à la maison ? Pour les religieux, le débat est tranché : les femmes doivent s'occuper des petits.

Dernier exemple de la place accordée aux femmes dans les organisations religieuses, alors que la majorité des croyants dans le monde sont des croyantes, aucune place n'est laissée aux femmes. Elles n'ont accès ni aux responsabilités ni au savoir théologique. Dans ses structures et dans son enseignement, l'Église catholique fait obstacle à l'égalité des hommes et

des femmes et impose le silence à celles et à ceux qui veulent en débattre librement. Il y a quelques années, une directive papale ordonnait de ne plus discuter de l'accès des femmes au sacerdoce. On ne compte aucune femme ouléma, quelques rares femmes rabbines et pasteures et elles sont systématiquement exclues des hautes sphères des pouvoirs religieux.

La religion comme système d'organisation sociale

Les religions se sont constituées rapidement en institutions sociales et se sont dotées d'autorités habilitées à exercer le pouvoir. Leur objectif est d'investir la sphère politique : elles s'organisent pour peser sur les décisions publiques et, lorsque c'est possible, pour prendre le pouvoir. La religion propose donc une organisation de la société et établit des préceptes qui s'appliquent à tous les domaines (catéchisme de l'Eglise catholique, charia...). Les règles établies sont différentes pour les femmes et pour les hommes : séparation des rôles, création d'espaces non mixtes : couvents, lors des offices, interdiction pour les femmes juives de lire la Torah...

On peut prendre l'exemple de l'islam. Lorsqu'il s'impose dans l'espace public, il s'attaque prioritairement aux femmes. En Afghanistan, en Algérie, au Nigeria, en Iran, ce sont des femmes musulmanes qui ont été assassinées, torturées, lapidées. Les Saoudiennes ou les Iraniennes, même si elles vont à l'université ou peuvent conduire, n'ont pas de statut juridique. N'importe quel homme peut s'arroger le droit d'interpeller une femme dans la rue parce qu'il trouve son foulard mal ajusté. Même si les femmes musulmanes en France ne vivent pas cette situation, cette idéologie se diffuse aussi (burqa...) et elles peuvent être victimes de cette idéologie patriarcale et obscurantiste. Les tenants d'un islamisme politique visent avant tout l'application de la charia, qui ne repose pas sur l'égalité hommes-femmes mais qui au contraire les réduit à des mineures « taillables et corvéables à merci ». En France, le port du voile, considéré à tort comme seulement une affaire de croyance personnelle, est utilisé par l'islamisme politique pour faire passer une idée précise : la femme et l'homme sont différents et doivent donc avoir des comportements, des rôles voire des droits différenciés. En matière d'intrusion du religieux dans le domaine politique, au détriment des femmes, les exemples ne manquent pas. Les mouvements chrétiens intégristes tentent partout de faire reculer le droit à l'avortement, ils mènent des campagnes contre la contraception, l'homosexualité et valorisent l'absence de sexualité (des femmes). Aux Etats-Unis, se développent des cérémonies de « serments de pureté » où de jeunes

américaines jurent à leur père de rester vierges jusqu'à leur mariage.

La laïcité comme horizon

Depuis l'écriture des premiers textes religieux jusqu'à aujourd'hui, des préceptes religieux, inspirés par Dieu et donc peu discutables, sont utilisés pour justifier l'oppression des femmes et faire changer ou maintenir la loi en leur défaveur. Certaines religions s'appuient sur une prétendue différence hommes femmes naturelle qui aboutit presque toujours à une différence des droits, qui éloigne notamment les femmes des sphères politiques et du savoir. La seule condition permettant aux femmes et aux hommes d'échapper aux préceptes de religions est la laïcité.

La laïcité, en tant que séparation de l'Etat avec les religions, garantit la liberté de conscience individuelle et la liberté de culte distincte du pouvoir juridique et politique, fondant ainsi l'égalité en droit. Loin de rester uniquement une affaire de foi et de croyance, les religions revendiquent leur place en politique et leur participation à la construction d'un projet de société. Nous ne voulons pas d'une société basée sur une différenciation des rôles entre les femmes et les hommes : les religions doivent rester en dehors du champ politique. A nous de nous organiser pour défendre nos droits de l'influence du religieux et permettre à celles et ceux qui vivent sous le joug de règles divines – et masculines – de s'en libérer.

Flo

Hors de la maternité, point de salut !

La mission des femmes, si l'on s'en réfère aux textes religieux, est de perpétuer l'espèce. Et seulement ça.

Avant l'étape obligée de la maternité, les Ecritures Saintes peignent d'ailleurs les femmes comme des êtres dépourvus d'intelligence, par lesquels arrivent les pires catastrophes. Elles sont, pour cette raison, entièrement soumises à la tutelle du père, puis du mari. On l'observe dans les religions indiennes - voir les lois de Manou, textes antiques qui ont servi de fondement à la religion hindouiste - comme dans les religions monothéistes. La femme avant de devenir une mère, n'est en fait rien d'autre qu'une prostituée potentielle.

Par sa chair tentatrice, elle ne poursuit qu'un seul but : celui de détourner l'homme du bien. Mais, lorsqu'elle enfante, ah ! lorsqu'elle enfante, dans d'atroces souffrances, évidemment, la femme, mauvaise par nature, s'efface derrière la mère sanctifiée. A partir de ce moment là, enfin, la femme est respectée par les hommes. En tant que mère toujours, car « sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine » (Sourate du Coran).

Clémence Le Coeur

Contraception, avortement et religion n'ont jamais fait bon ménage.

Le droit à la contraception et à l'avortement permet l'avènement d'une sexualité libérée du risque de grossesse. Il ouvre la voie pour les femmes à disposer librement de leur corps. Or, dans toutes les religions, un des thèmes récurrent est justement que le corps de la femme n'est pas sa propriété. Mais pourquoi cet acharnement ? Car dès lors que la femme est enceinte, elle n'est plus considérée comme femme mais comme une future mère : Marie est d'ailleurs présentée comme le « réceptacle de la Pureté ». Les religions dépossèdent la femme de son corps alors que c'est à elle de décider si elle veut ou non un enfant.

C'est pour cette raison que le droit à l'avortement et à la contraception est un élément essentiel de l'émancipation des femmes : d'abord pour elles-mêmes, pour exister en tant qu'êtres humains autonomes, et surtout parce que ce verrou fait généralement sauter tous les autres. Les religions l'ont bien compris et les anti-avortements sont devenus leurs bras armés : ces gens prétendent défendre la vie mais l'un d'entre eux tue sans hésiter un médecin qui pratique des IVG aux USA. Au Brésil, ils s'acharnent sur une fillette de 9 ans parce qu'elle avait avorté après avoir été violée. Au final, la potentielle vie d'un fœtus de 1 cm vaut plus que la vie de la femme qui le porte. Les lobbys religieux ne ménagent pas leur peine pour tenter de revenir sur la loi, parfois par des biais détournés. Exemple : depuis l'année dernière, en France, un fœtus né sans vie a droit à un statut civil. Prochaine étape : la reconnaissance de la vie de l'embryon ? A suivre... de très près.

Sylvie Vallée





L'INTERDIT VESTIMENTAIRE : un instrument constant de la domination masculine à travers les âges

Une histoire ancienne

Depuis des siècles, les habits des femmes sont l'objet de lois, de règles, d'interdits qui visent à la cacher dès qu'elle est présente dans l'espace public. La première trace d'une obligation pour les femmes de sortir voilées date du XII^{ème} siècle... avant Jésus-Christ. C'est en effet un roi d'Assyrie, Teglat Phalazar, qui rend le foulard obligatoire. Du XII^{ème} siècle avant notre ère à l'islam contemporain en passant par Saint Paul ou par les anciennes traditions sémites, on retrouve à travers les âges cette volonté de cacher la femme et plus particulièrement ses cheveux. Les cheveux ont été considérés comme une expression de la sexualité des femmes. Ils renvoient, dans la

littérature et les textes sacrés, à la toison pubienne. Or, parce que la maîtrise de son corps et de sa sexualité est un élément déterminant de l'accès à l'émancipation et à la liberté, c'est un des domaines les plus contraints et réglés de la vie des femmes.

Limiter la liberté des femmes

Au milieu d'une batterie complète de lois et d'interdits en matière de sexualité, le voile a un objectif très net. Il s'agit d'instaurer, visiblement, une différence entre les femmes et les hommes dans l'espace public et de consacrer ainsi une séparation entre les sexes, séparation que l'on retrouve dans les lieux de prières (églises orthodoxes, mosquées, synagogues...). C'est Saint Paul qui

l'exprime dans son Epître aux Corinthiens au sujet du voile : « la femme doit porter la marque de sa dépendance ». Cette différenciation n'est pas neutre : elle induit une infériorité des femmes, privées d'une vie publique et cantonnées à leur rôle de reproductrices, de mères. Les femmes ne sont « libres » (non-voilées) qu'à l'intérieur de la maison. A l'extérieur, elles sont considérées comme des tentatrices (à l'image de Eve, responsable du péché originel) et sont sensées, en se cachant, gérer elles-mêmes la libido soi-disant galopante de ces messieurs. Le voile consacre donc la femme comme objet sexuel et non comme une individualité à part entière, politique, sociale et capable, au même titre que les hommes, d'évoluer et de progresser dans l'espace public.

On trouve aujourd'hui des retours de cette oppression dans l'islam à travers le voile et, d'une manière intégrale dans la burqa. Mais cet outil de la domination masculine a traversé les religions, les âges, les régions du monde. La société patriarcale a utilisé le voile pour marquer les femmes, les inférioriser et les laisser à l'écart, et pire, a parfois réussi à les convaincre qu'elles le faisaient de leur plein gré.

Caroline De Haas

Pour aller plus loin :

- *Tirs croisés : La Laïcité à l'épreuve des intégrismes* de C. Fourest et F. Venner, Calmann-Lévy, 2003.

- *La condition féminine à travers les âges*, de Monique A. Piettre, Marabout Université, 1976.

RELIGIONS ET SEXUALITES

Les religions ont toujours eu une relation de rejet et de suspicion par rapport au corps. Le plaisir charnel est condamné et particulièrement le plaisir féminin. La sexualité est uniquement destinée à la procréation.

Dans le christianisme, par exemple, Marie-Madeleine n'était pas la prostituée qu'a décrit l'Eglise mais la compagne de Jésus et sa disciple de prédilection. Sa vie et sa relation à Jésus ont été complètement occultées par l'Eglise qui a rejeté les femmes et entériné dans le dogme les règles de la société patriarcale de l'époque. Dans la société judaïque d'alors, la femme était un des biens de l'époux, qui pouvait la prendre puis la répudier comme bon lui semblait. Le plaisir sexuel pour les femmes était interdit : l'Eglise parlait de « devoir conjugal ». Le corps de la femme est déclaré impur, non seulement pour l'acte sexuel, mais aussi pendant les règles et l'accouchement. Dans l'islam, le corps et la nudité sont condamnés. Mais ce sont moins les textes religieux qui l'édicte que la coutume populaire. En effet, les hommes sont invités à s'exercer avec des prostituées avant de se marier. La virginité féminine est glorifiée et engage l'honneur familial. Dans le judaïsme, les rapports sexuels avant le mariage sont condamnés pour les deux sexes mais la liberté sexuelle a toujours été tolérée pour les hommes et strictement prohibée pour les femmes.

A travers les siècles, les religions continuent de régenter le corps et le plaisir des femmes. Pas étonnant dans ces conditions que les tabous aient la peau dure.

Julie Muret



Gustave Courbet, *L'origine du monde*

Morceaux choisis

Dans la Bible

La femme est responsable du péché originel. Son seul salut est la maternité, la souffrance (Genèse 3, 16 : *"tu souffriras pour mettre au monde tes enfants"*) et l'obéissance à son mari « *L'homme est le chef de la femme* » (1 Cor 11, 3).

Dans le Coran

La femme est une possession de l'homme : *"Les femmes sont votre champ. cultivez-le de la manière que vous l'entendrez"* (II, 223). Une femme et vaut la moitié d'un homme pour un témoignage (II, 282) ou en cas de succession (IV, 12).

Le bouddhisme

Enfin, même le bouddhisme exprime cette misogynie (cité dans *Le bouddha*, Henri Arvon, PUF, 1972) : *"Aussi le bouddha (met) ses disciples en garde : «Il faut se méfier des femmes (...). Il est rare qu'elle dise la vérité : pour elle, la vérité est pareille au mensonge, le mensonge pareil à la vérité.»*

Edwige Langevin

Interview

RACHEL SILVERA

Maîtresse de conférences à l'Université Paris X Nanterre, membre fondatrice du groupe de recherche européen du CNRS MAGE (Marché du travail et genre en Europe)

À l'occasion du colloque du 9 octobre sur l'égalité femmes / hommes

D'où vient l'idée d'organiser ce colloque ?

Il y a quelques mois, avant la crise que l'on connaît, le CNDF (Collectif National pour les Droits des Femmes) a interpellé les chercheurs sur les menaces qui pèsent sur les droits des femmes. Alors qu'un certain nombre de mesures de politiques de l'emploi et de politique économique émergent, que les débats sur l'égalité femmes-hommes dans le champ politique sont nombreux, les inégalités de genre ne cessent pourtant de s'accroître. Nous avons donc souhaité l'organisation de ce colloque avec le CNDF (Collectif National Droits des Femmes), la Mairie de Paris et le MAGE (Groupe de recherche Marché du Travail et Genre) afin d'établir un partenariat avec l'ensemble des acteurs : les associations, les élus et le monde de la recherche, ainsi que des acteurs syndicaux.

Quel est l'objectif d'un tel événement ?

Notre volonté est de sensibiliser sur la question de l'égalité qui est aujourd'hui inscrite dans notre droit mais qui n'est malheureusement pas réelle. C'est une façon de montrer la perversité de notre système.

Deux objectifs sont visés. Le premier est de renforcer la recherche dans ce champ et de faire en sorte que tous les dispositifs mis en œuvre soient analysés sous l'angle du genre. Le deuxième est d'interpeller et mobiliser tous les acteurs.

Quels sont selon vous les enjeux actuels sur la question des droits des femmes ?

Selon moi, il s'agit de faire appliquer la loi. Celle de mars 2006 prévoit des sanctions pour les entreprises qui ne jouent pas le jeu de l'égalité salariale. Il est temps que ces sanctions soient



prises en place. Il a été proposé par la députée M.-J. Zimmerman une modification de la Constitution pour que l'on introduise un quota de 40% de femmes à la tête des grosses entreprises. Il est temps d'appliquer ces principes ! Il s'agit également de se battre contre la précarité et la dégradation des conditions de travail de nombreuses femmes

Un dernier mot pour les militantes et les militants féministes ?

Il me semble qu'aujourd'hui la mobilisation est plus que nécessaire. Les nouvelles générations ont le sentiment que tout est acquis mais ce n'est pas le cas. Le rôle des associations est primordial pour faire pression sur les pouvoirs publics. Je vous souhaite bon courage dans ce combat.

Propos recueillis par **Aude Lemoussu**

INFOS PRATIQUES

Colloque « L'égalité entre les femmes et les hommes à l'épreuve des politiques et des débats publics »

- **Vendredi 9 octobre 2009 de 9h à 18h, à l'Hôtel de Ville de Paris.**

- **Le programme du colloque :**

www.mobilisationdroitsdesfemmes.com

- Pour s'inscrire et recevoir plus d'infos : colloque9oct@paris.fr et www.mage.cnrs.fr

Initiative

LE 17 OCTOBRE, UNE DATE A NE PAS RATER !

Comme nous l'annoncions lors de notre précédent numéro, le samedi 17 octobre prochain est une date à noter dans tous les agendas. En effet, à l'initiative du Collectif National Droits des Femmes et de Femmes Solidaires, une mobilisation nationale se prépare pour défendre de manière unitaire l'égalité femmes - hommes.

Une manifestation est prévue à Paris et sera l'occasion de rassembler associations, syndicats et partis politiques pour la défense des droits des femmes. L'appel à descendre dans la rue est relayé par de nombreuses organisations fémi-

nistes (Planning Familial, Coordination Lesbienne en France, Chiennes de garde...), des syndicats (CGT, Solidaires, FSU, UNEF) et des partis politiques (PS, PCF, NPA, Verts...).

L'idée d'organiser cet événement est née au lendemain de la mobilisation de février dernier pour la défense du Planning Familial, menacé de voir ses crédits coupés. Cette tentative du gouvernement de faire disparaître un outil indispensable de l'éducation à la sexualité d'un côté et la persistance des inégalités (salaires, violences, responsabilités politiques...) de l'autre nous montrent que les avancées obtenues depuis des années par les féministes n'ont pas suffi.

La manifestation du 17 octobre a pour objectif de se faire entendre des pouvoirs publics : plus nous serons nombreuses et nombreux, plus nous aurons de chance d'obtenir de nouveaux droits (une loi contre les violences faites aux fem-

mes, des mesures pour l'égalité salariale, un renforcement du service public de la petite enfance par exemple).

Pour mobiliser autour de nous, plusieurs outils : un tract, un site internet et une visibilité de la mobilisation sur les réseaux sociaux. Il nous reste un mois et demi pour réussir le pari de la mobilisation maximum pour cette journée !

Aude Lemoussu

Retrouvez la mobilisation du 17 octobre sur le net

Le site de la mobilisation :

www.mobilisationdroitsdesfemmes.com



www.facebook.com/home.php?#/event.php?eid=80300027013&ref=ts



www.twitter.com/droitsdesfemmes

Du côté du planning

L'ACCUEIL DES FEMMES AU PLANNING FAMILIAL DE PARIS

Le MFPF accueille depuis plus de 50 ans sur tout le territoire des femmes et des hommes, de tous âges, qui viennent s'informer, chercher une écoute, un espace leur permettant d'avancer dans leurs réflexions et dans leur connaissance de la sexualité et de la contraception. Par leurs actions militantes de terrain, les AD (associations départementales) font vivre le mouvement au quotidien. Ces actions sont très diverses : accueils, animations dans les écoles, groupes de parole, formations... Tout ce qui concerne de près ou de loin la sexualité et les femmes est l'objet de discussions, de



rencontres, de débats.

En ce qui concerne la contraception, l'accueil se fait d'abord en groupe, avant une consultation médicale individuelle. L'objectif de ces accueils collectifs est de permettre un échange avec les militantes du Planning (animatrices et médecins) mais aussi et surtout de permettre un échange entre elles et avec toutes les personnes présentes (quelquefois des amies et amis). Elles confrontent ainsi leurs expériences et leurs points de vue sur la sexualité, les relations femmes-hommes... Les sujets abordés sont vastes : on passe de questions très concrètes

sur le corps à des réflexions plus générales sur le poids de la famille et des traditions dans leur vie quotidienne.

Les femmes accueillies au Planning sont généralement celles qui ont eu l'information et la possibilité de s'y rendre. Celles qui, opprimées par leur entourage ou enfermées dans des dogmes religieux réactionnaires, n'ont pas la possibilité de parler de sexualité ou d'envisager l'avortement sont peu nombreuses à pouvoir se déplacer. **L'urgence est donc de développer l'information et la formation pour amener le plus de femmes possible à connaître leurs droits.** C'est une des batailles prioritaires du Planning Familial.

Agnès W. Pires

Le numéro vert d'information sur la sexualité et la contraception, gratuit d'un poste fixe, répond de 9h30 à 19h30, du lundi au vendredi, et le samedi de 9h30 à 12h30, au 0 800 803 803.

Chroniques du sexisme ordinaire

LES OURSES, LES ANGLAISES, LES CULOTTES FRANÇAISES...

Dans chaque société et religion, on trouve des coutumes et des interdits à propos des menstruations. Ces croyances étaient alimentées par la peur d'une toute-puissance de la femme, l'imaginaire collectif attribuant des pouvoirs maléfiques aux femmes durant cette période : « *elle saigne régulièrement et pourtant elle ne meurt pas !* ». Le sang menstruel est pour les uns une imperfection corporelle et pour les autres une punition pour expier la faute initiale (le péché originel d'Eve). Pendant cette période, les religions interdisent aux femmes la prière, le jeûne, de toucher certains aliments ou certains objets et même l'accès au lit conjugal... sous prétexte qu'elles sont impures !

Encore aujourd'hui, les règles font

l'objet de tabous et d'idées reçues. Il serait déconseillé aux femmes de faire une mayonnaise durant cette période au risque de la faire tourner et les publicitaires continuent à nous montrer un sang menstruel bleu !

Le lieu commun le plus répandu aujourd'hui concerne les sautes d'humeurs des femmes. Bien sûr, on sait aujourd'hui que les hormones ont une influence sur l'humeur : celles des femmes comme celles des hommes d'ailleurs. Sachons raison scientifique garder : les troubles de l'humeur, qui touchent environ 30% des femmes (pas tous les mois qui plus est) sont appelés « syndromes prémenstruels ». Ils surviennent, comme leur nom l'indique, AVANT les règles et non pas pendant. De quoi répondre à un

soupçonneux : « T'as tes règles ? !! » par un « Non, t'es gentil, c'est la semaine prochaine ! ». Ces troubles sont dus à une chute brutale de la production d'œstrogènes (plutôt euphorisants) au milieu du cycle. Or la prise de la contraception hormonale (comme la pilule) atténue justement ces yoyos hormonaux et... 60% des femmes la prennent.

Il est donc très probable que la raison de la mauvaise humeur (si elle est avérée) ne soit PAS les règles...

Quoi qu'il en soit, relativisons : les rhumes et bobos en tous genres peuvent aussi bien que les règles incommoder ces messieurs (en les mettant parfois d'une humeur massacrant, même sans chute d'œstrogènes...).

Pascale Cayous

Pour aller plus loin :

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les règles, Martin Winckler, Fleurus, 2008

Comité de rédaction : Caroline De Haas, Aude Lemoussu, Camille Micolot, Julie Muret, Noémie Oswald, et toutes celles et ceux ayant participé aux réunions du réseau.

Maquette : Caroline De Haas

Moyen de diffusion : par internet.

Abonnement : gratuit, en envoyant un mail à contact@osezlefeminisme.fr

Reproduction : autorisée en citant la source (journal « Osez le féminisme ! ») et en indiquant le lien vers le site www.osezlefeminisme.fr



Vous souhaitez recevoir le journal, participez à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS !

**Envoyez vos coordonnées à contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr**